

# CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE

Compte rendu de la réunion du 10 novembre 2021

## Présents :

Elus municipaux : Madame Le Maire, Madame FERREIRA DE MATOS Véronique, Monsieur VIENNOIS Guillaume, Madame Bernadette AUPETIT et Madame Corinne TONDUF.

Elus du conseil : Mesdames DURAND-COURATIN Dominique, LANORE Georgette, LAROUSSE Ariane.

Messieurs LAROUSSE Denis, RESSEGUIER Jean, LANORE Jean-Pierre.

Monsieur DEBAUCHIES Eric, représentant « L'association 23000 ».

Excusé : Monsieur KHARADJI Pascal.

## ORDRE DU JOUR

1. Présentation des fonctions de président et secrétaire
2. Désignation du président vice-président secrétaire et secrétaire adjointe
3. Présentation du service tranquillité publique
4. Présentation de actions menées dans le cadre du dynamisme du centre-ville
5. Présentation des projets d'urbanisme en cours
6. Devenir de la place du Conventionnel Huguet
7. Comment améliorer la communication
8. Questions diverses
9. Préparation de l'ordre du jour

Madame FERREIRA ouvre la séance à 18h15 en remerciant les membres du conseil de quartier de leur présence et propose de limiter la durée des conseils à 2 heures maximum, ce qu'approuve les participants au conseil.

### 1. Présentation des fonctions de président et secrétaire par Madame FERREIRA

#### ➤ **Fonctions de Président et Vice-Président :**

- Le Président est responsable du déroulement des réunions.
- Il anime l'équipe du Conseil de quartier, il tient informé ses membres des problèmes soulevés par les habitants du quartier, des démarches entreprises, des solutions mises en œuvre et des décisions.
- Il fixe l'ordre du jour des réunions en concertation avec les membres du Bureau.
- Il est chargé d'organiser les événements et les manifestations décidés par son Conseil de quartier.
- Il coordonne les éventuels groupes de travail thématiques et en organise la composition.
- Le Vice-Président seconde le Président dans ses missions et le remplace si nécessaire.

#### ➤ **Fonctions de Secrétaire et Secrétaire adjoint :**

- Il rédige les compte-rendu et prépare les convocations qu'il transmet au Président puis, après validation, les transmet au service municipal en charge des Conseils de quartier afin qu'ils soient diffusés.
- Il assure le suivi des supports de communication relatifs aux Conseils de quartier.
- Le secrétaire adjoint seconde le Secrétaire dans ses missions et le remplace si nécessaire.

### 2. Désignation du président Vice-Président secrétaire et secrétaire adjointe

Après s'être portés volontaires, ont été désignés :

- Madame LAROUSSE Ariane, en tant que Présidente
- Monsieur LANORE Jean-Pierre, en tant que Vice-Président
- Madame CHAZEIRAT Christine, en tant que Secrétaire
- Madame LANORE Georgette, en tant que Secrétaire adjointe

Suite à la désignation des Président/Vice-Président, Secrétaire/Secrétaire Adjoint, Madame le Maire a présenté le Conseil Municipal Citoyen et le rôle qu'aura le représentant de quartier désigné ; ce représentant sera présent lors de conseils municipaux et échangera avec les élus après la séance sur les délibérations et projets.

### 3. Présentation du service de Tranquillité Publique

Le **service de Tranquillité Publique** a été créé par délibération du 21/12/2020.

Il est composé de 3 agents d'intervention et 2 agents de médiation. Ils ont pour missions de :

- Réassurer les quartiers et espaces publics par une présence quotidienne
- Prévenir les incivilités
- Suivre les signalements
- Apaiser les situations conflictuelles et accompagner les usages dans la recherche de situations pérennes
- Contrôler le respect du Code de la Route

**Numéro : 05 55 51 47 00**

Certains conseillers relèvent les difficultés relationnelles de ces agents avec lesquels ils ont pu avoir des échanges lors d'interventions.

### 4/5. Présentation des actions menées dans le cadre du dynamisme du Centre-Ville/Présentation des projets d'urbanisme en cours

- Réaménagement des espaces urbains : un cabinet assiste la Commune et a établi des orientations :
  - Une réunion de concertation est fixée le 29 novembre 2021 à 18h pour l'aménagement des places Bonnyaud – Varillas – du Marché et Conventionnel Huguet.
  - Une autre réunion de concertation est prévue également le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 11h pour la plaine des jeux.
- Actions Cœur de Ville :
  - OPAH-RU
  - Dynamique Attractivité avec le Programme Cœur de Ville : cette étude menée depuis 4 ans aboutit sur des orientations. Les aménagements seront prévus après concertation avec les citoyens et une phase de communication.
  - Les freins à ces aménagements d'espaces et de places : le déménagement ENEDIS – l'îlot CARNOT (ex Imprimerie LECANTE – appel à projets en cours publié sur le site de la Commune).
  - Aide aux loyers des commerces pendant la 1<sup>ère</sup> année octroyée par la Commune.
  - 1 Manager du Centre-Ville, agent communal en poste.
  - Embellissement Grande Rue : une opération à fleur de trottoir va être mise en œuvre.
  - Kit balcons Place Bonnyaud : la Commune remettra des kits de fleurs pour balcons aux habitants.
  - Piscine : l'expertise de la piscine existante a été effectuée. Le toit devra être enlevé pour être remplacée par une ossature bois avec consolidation des bassins. L'opération s'élève à environ 2 Millions d'euros afin de maintenir la structure de 6 à 10 ans. Les travaux sont prévus à partir de début 2022 avec réouverture en septembre 2022. La piscine est une compétence de la

Commune de Guéret. La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret depuis 2013 a pris la compétence « Construction Nouvelle Piscine ».

- Marché de Noël du 18 au 20 décembre avec 15 chalets. Installation Esplanade François Mitterrand d'une patinoire synthétique, couverte, avec musique – ouverte de 14h à 20h – entrée payante pour ½ heure 3 € adulte et 2 € enfant sur toute la période des vacances de Noël.

#### 6. Devenir de la place du Conventionnel Huguet

Une expertise judiciaire a eu lieu ; le bâtiment vient d'être acheté par la Commune pour démolition partielle, avec ouverture sur le Présidial.

Sur la même thématique, les conseillers s'interrogent sur la rue du Prat : il s'agit de propriétaires privés pour le bâtiment effondré.

#### 7. Comment améliorer la communication

- GUERET le mag,
- la Gazette des Conseils de Quartier,
- le site de la Ville de GUERET,
- les panneaux d'affichage dont celui situé sur l'Esplanade François Mitterrand,
- ANIMA.

Le conseil souhaite optimiser cette communication afin d'en limiter les supports et ainsi la faciliter pour les habitants.

#### 8. Questions diverses :

M. VIENNOIS nous fait un point sur les poubelles et nous indique que la compétence a été transférée de la Commune à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui l'a redonnée à EVOLIS 23.

La Ville de Guéret a été sous-dimensionnée dans l'organisation de la TEOMI. Les colonnes ne sont pas adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite, en nombre et à leur utilisation.

A ce jour, c'est la Commune qui récupère les déchets sauvages. Le coût est de 600 €/semaine.

- Rue des Tanneries : des regards sont à changer – le trottoir est à réparer.

Un conseiller rappelle à nouveau les nuisances engendrées par l'activité commerciale du HAVANE CAFE. Madame le Maire rappelle avoir reçu le gérant de ce bar pour faire part des nuisances signalées par le voisinage. Il est rappelé que la fermeture de l'établissement est fixée par la réglementation à 1heure.

- Boulevard Guillaumin : la vitesse des véhicules est déplorée, surtout depuis le changement d'emplacement de signalisation « STOP » entre le boulevard et la rue adjacente.

#### 9. Préparation de l'ordre du jour

- Prochain Conseil de Quartier : 20 janvier 2022
- Réfléchir sur les points à inscrire à l'ordre du jour.

La séance est levée à 20h35.

La Présidente

Ariane LAROUSSE